

NATIONS UNIES

Assemblée générale

QUARANTE-SIXIÈME SESSION

Documents officiels

PREMIERE COMMISSION
7^e séance
tenue le
jeudi 17 octobre 1991
à 10 heures
New York

PROCES-VERBAL DE LA 7e SEANCE

Président : M. MROZIEWICZ (Pologne)

puis : M. ALPMAN (Turquie)
(Vice-Président)

SOMMAIRE

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (**suite**)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2 750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

Distr. GÉNÉRALE
A/C.1/46/PV.7
24 octobre 1991

FRANÇAIS

La séance est ouverte à 10 h 20.

POINTS 47 A 65 DE L'ORDRE DU JOUR (**suite**)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES **LES** QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. SEN (Singapour) (interprétation de **l'anglais**) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole devant la Commission, j'aimerais saisir cette occasion pour vous féliciter, Monsieur le Président, et féliciter également les autres **membres** du bureau de la Commission de votre élection à vos postes respectifs. Nous vous promettons notre totale coopération et notre plein appui. Nous sommes convaincus que **sous** votre direction sage et expérimentée, les travaux de la Commission se dérouleront sans heurt et de manière efficace.

Avec tout ce qu'on entend dire aujourd'hui au sujet du nouvel ordre mondial, nous **avons** pensé qu'il serait peut-être utile et pertinent d'examiner la question **générale** du désarmement dans le contexte du nouvel ordre mondial. **Premièrement**, nous **définirons** ce que nous entendons par **nouvel ordre mondial**; **deuxièmement**, nous traiterons de ses incidences **sur** le nouvel ordre de sécurité et, **troisièmement**, nous **proposerons** quelques réflexions sur **ces** incidences.

Le nouvel ordre mondial est un concept nébuleux qui a autant de définitions que de définisseurs. A notre **avis**, l'une des définitions les plus utiles et les plus équilibrées est celle qui ressort des discussions du groupe de haut niveau qui se sont déroulées sous les auspices de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (**UNITAR**) à Atlanta le **8 juin** 1991. Selon cette définition,

"le nouvel ordre mondial devrait être **perçu** comme un ordre fondé sur la justice et la paix, la démocratie et le **développement**, les droits de l'homme et le droit international. En bref, le nouvel **ordre** mondial devrait reposer sur la moralité globale. Le nouvel ordre mondial devrait conduire à l'instauration d'un monde meilleur et comprendre des dispositions équitables pour tous. Il devrait étayer des relations internationales positives et reposer sur une association véritable entre les puissants et les faibles, le Nord et le Sud. Il devrait par conséquent être **défini** collectivement, conçu **collectivement** et **défendu** collectivement."

M. Sen (Singapour)

Le Groupe a également estimé que la Charte des Nations Unies devrait servir de cadre au nouvel ordre mondial.

Si cette vision du nouvel ordre mondial doit se réaliser, alors les efforts de désarmement doivent être poursuivis avec encore plus de vigueur par toutes les nations pour réaliser un monde véritablement pacifique. Cela implique la nécessité pour tous les Etats de faire preuve de volonté politique et aussi que les sources de conflit, qu'il s'agisse des disparités économiques entre le Nord et le Sud ou de la méfiance politique entre Etats, doivent être examinées de façon appropriée dans le cadre d'un nouvel ordre de sécurité.

Le nouvel ordre mondial présente un autre trait saillant qu'il convient de noter, à savoir qu'il s'agit essentiellement d'un ordre multipolaire et non bipolaire, d'un monde né de l'effondrement idéologique et économique d'une partie. Cela crée à son tour une occasion unique d'une diminution générale de la menace nucléaire globale. Les changements géopolitiques et géoéconomiques, qui se poursuivent encore, créeront cependant un ordre de sécurité totalement nouveau dans un proche avenir.

Pour ne citer qu'un exemple de ces changements, la fin du Traité de Varsovie a fait perdre au Traité de l'Organisation de l'Atlantique Nord (OTAN) sa raison d'être; l'OTAN doit donc se trouver un nouveau rôle ou devenir de plus en plus anachronique. L'aide humanitaire fournie au Bangladesh par les forces armées américaines au moment de quitter la région du Golfe donne un avant-goût intéressant de ces rôles futurs.

Un troisième trait saillant du nouvel ordre mondial est que la fin de la concurrence idéologique pourrait bien signifier le début d'une concurrence religieuse et économique croissante, accompagnée de débordements nationalistes dans des régions et au sein de minorités autrefois opprimées. Pour les pays plus développés, l'unité et la discipline imposées par la guerre froide pourraient céder la place à une concurrence économique plus forte pour l'accès aux marchés et aux ressources. Pour le monde en développement, les divergences ethniques et religieuses pourraient déclencher différentes guerres civiles. Ces facteurs auront certainement une incidence sur le nouvel ordre de sécurité.

Bien qu'il faille relever que le nouvel ordre de sécurité est toujours en cours d'évolution, il est probable qu'il comprenne les caractéristiques

M. Sen (Singapour)

suivantes, dont la première, tout à fait nouvelle, est **l'éventualité**, suite à la guerre du Golfe, de la menace ou de **l'emploi** d'une action disciplinaire **menée** sous l'autorité des Nations Unies contre de futurs agresseurs ou de futurs **contrevenants** au droit international. Si cela peut être rassurant pour des Etats plus faibles et plus petits, d'autres Etats plus puissants peuvent se sentir aliénés par cette perspective. Deuxièmement, il est possible qu'avec le nouvel ordre mondial on assiste à la montée des organisations régionales de sécurité, **certaines** reposant sur des garanties externes de sécurité - comme par exemple dans la région du Golfe. **Troisièmement**, il se peut qu'il y ait un intérêt croissant pour les accords de limitation des armements et d'autres types de mesures **propres** à accroître la confiance et la sécurité. Quatrièmement, cela pourrait entraîner des efforts visant à mettre fin à la prolifération des armes de destruction massive et à contrôler les transferts d'armes. **Cinquièmement**, il se pourrait qu'il y ait un débat Nord-Sud sur les questions de sécurité globale et une résistance croissante de la part du tiers monde aux efforts tendant à établir des liens et des conditions entre les armes et l'aide publique au développement. Enfin, il pourrait y avoir un accroissement de la concurrence entre les fournisseurs d'armes pour **l'accès** à un marché d'armes en constante diminution.

Si la notion de nouvel ordre mondial s'est vu accorder beaucoup d'attention dans la presse mondiale, dans les publications universitaires ou spécialisées ainsi qu'au cours du débat général à la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, les aspects sécurité et désarmement du nouvel ordre mondial ont beaucoup moins retenu l'attention. Cela est peut-être dû tout autant au caractère ésothérique de ces aspects qu'à la nature récente et complexe des annonces les plus importantes jamais faites en matière de désarmement nucléaire - à savoir les annonces faites récemment par les présidents Bush et **Gorbatchev**, y compris l'élimination totale des armes nucléaires tactiques à courte **portée**. Des réductions importantes des armes à longue portée ont également **été** proposées à la suite de la signature du Traité sur la réduction des armes stratégiques (**START**), et les deux parties ont **décidé d'abaisser** leur niveau d'alerte - très élevé jusqu'à présent - de leurs forces nucléaires. Le monde entier se **félicite** de ces coupes et de ces

M. Sen (Singapour)

réductions des forces nucléaires américaines et soviétiques mais reconnaît que les arsenaux nucléaires des deux camps sont encore suffisamment énormes pour détruire plusieurs fois la planète.

En même temps, l'attention du monde a **été** alertée sur le danger de prolifération nucléaire que posent des pays qui ont la volonté et les ressources nécessaires pour acquérir des armes nucléaires et qui bénéficient de l'appui du réseau international de sociétés étrangères. Le drame récent dans la région du Golfe - drame qui se poursuit - témoigne du danger que représentent certains pays qui travaillent clandestinement **à** l'acquisition de la bombe. Ce qui illustre bien le paradoxe que constitue le fait que, alors que les deux superpuissances **se** débarrassent d'une partie de leurs arsenaux nucléaires, d'autres pays, qui aspirent **à** devenir des puissances nucléaires, travaillent avec acharnement pour acquérir le statut nucléaire. C'est le reflet de la volonté des démunis de réaliser la parité avec les nantis dans le domaine de la **sécurité** militaire, en raison du sentiment **d'insécurité** qu'ils éprouvent.

L'attention mondiale a également été axée sur la prolifération d'autres typas d'armes de destruction **massive**, par exemple chimiques et biologiques, ainsi que de vecteurs du **genre** fusées **à** longue portée, et **ce, malgré** tous les efforts du régime de contrôle de la technique des missiles. Cette prolifération sans précédent de divers types d'armes de destruction **massive** doit être examinée avec sérieux au *sein* du **système** des Nations Unies, et de nouveaux moyens de contrôle plus efficaces doivent être mis au point **à** l'intention des **contrevenants** potentiels des divers régimes de contrôle. Le récent conflit dans le Golfe a également attiré l'attention sur la puissance des munitions guidées avec précision. Il en est résulté que toute une nouvelle catégorie **d'armes coûteuses** sont devenues le dernier objet d'attraction pour **de** nombreuses forces **armées** qui se croient obligées de se doter des **armes** dernier cri.

On peut donc penser que les efforts globaux de désarmement devraient maintenant être axés sur le contrôle de la prolifération des armes de destruction massive. Il convient également de reconnaître la puissance militaire croissante de plusieurs puissances militaires non traditionnelles. Ces nouvelles grandes puissances militaires pourraient peut-être réfléchir et

M. Sen (Singapour)

se demander si la possession d'armes de **destruction** massive serait suffisamment efficace pour dissuader les **coalitions** de grandes puissances approuvées par les Nations Unies au cas **où** ils auraient l'intention d'outrepasser les décisions des Nations Unies.

Ainsi donc, le nouvel ordre de sécurité comprend deux superpuissances nucléaires qui réduisent actuellement leurs arsenaux nucléaires, et des puissances non traditionnellement militaires de plus en plus puissantes. Il importe de noter que ces **doux** courants comportent des incidences sur les plans politique et de la sécurité.

Au niveau des deux superpuissances, les réductions **récentes** des armes nucléaires tactiques ont accru la possibilité de procéder **à** des réductions plus radicales encore de **leurs** arsenaux nucléaires.

M. Sen (Singapour)

Cela a renforcé la sécurité globale et réduit les risques d'une guerre nucléaire mondiale **mais** n'est cependant pas dépourvu d'aspects **négatifs**. Ainsi les **coûts** de **démantèlement** de milliers d'**armes** nucléaires soviétiques seront très élevés, au **moment même où l'URSS** est en proie à de graves difficultés **économiques**. La conversion du complexe d'armes nucléaires soviétiques, comportant la mise en **disponibilité** de milliers d'ingénieurs et de savants soviétiques dans de nouveaux domaines d'emploi, constitue un autre grand **défi**.

Pour l'occident, les coûts de cette conversion et de ce démantèlement seront aussi **très** élevés **mais** peut-être plus **supportables**. Le plus **grand** défi est pour l'occident de parvenir à éviter de donner l'impression d'un découplage des Etats-Unis de la sécurité de l'Europe occidentale alors que le parapluie nucléaire des Etats-Unis, comportant seulement le retrait des **armes** nucléaires tactiques à ce **stade**, disparaît peu à peu. Tant l'occident que **l'URSS** doivent s'attaquer au problème du retrait des **armes** nucléaires tactiques soviétiques des Républiques soviétiques de façon efficace et sûre. Pour **l'Union** soviétique, la réduction **éventuelle** et totale de ses **armes** nucléaires devrait **aussi** signifier qu'elle renonce à **continuer** de revendiquer le statut de superpuissance, créant ainsi un plancher au-delà duquel aucune autre réduction ne saurait être acceptée.

Pour les autres **nations**, ces changements subtils dans les relations **nucléaires** entre les Etats-Unis et l'Union soviétique impliqueront aussi une réévaluation de leurs rapports de **sécurité**. Ainsi, comment le Japon et l'Europe occidentale considéreront-ils les Etats-Unis s'ils n'ont plus besoin de compter **sur** le parapluie nucléaire pour se protéger contre **une menace** soviétique très réduite ou non existante? L'Occident va-t-il percevoir une menace ailleurs et porter son attention sur d'éventuelles menaces nucléaires ou chimiques de la part de nouvelles puissances militaires? L'Union soviétique et l'Occident vont-ils porter leur attention sur la limitation de la prolifération des **armes** nucléaires et autres armes de destruction massive dans les pays en développement? C'est en tenant compte du fait que ces considérations de sécurité globale se sont déplacées que de nombreux pays en

M. Sen (Singapour)

développement pourraient envisager les récentes **propositions** relatives aux transferts internationaux d'armes.

Les discussions sur les incidences du nouvel ordre mondial ont sans doute poussé à formuler à nouveau le **concept** de la sécurité globale. Cette question a été examinée dans un article intéressant du professeur Michael D. Intriligator dans la revue bien connue intitulée "**Désarmement**" (No 4, 1991), publiée par les Nations Unies. Comme on peut facilement se la procurer, je n'entrerais pas dans les détails si ce n'est pour souligner deux concepts intéressants développés dans cet article. Tout d'abord, le professeur Intriligator suggère ce qui suit:

"Ainsi les concepts traditionnels de 'sécurité nationale' et de 'sécurité internationale' doivent être remplacés par le concept plus nouveau de 'sécurité', défini ici comme l'absence de menaces ou le fait d'éviter des menaces compromettant les intérêts vitaux de la planète ... la sécurité globale, si elle peut être réalisée, est un bien public international, en vertu duquel davantage de sécurité pour une nation n'implique pas une sécurité moindre pour une autre nation."

Si nous pouvons ergoter **sur** la définition de ce qui constitue les "intérêts vitaux de la planète", il est intéressant de noter que le professeur Intriligator postule que la sécurité globale est un jeu consistant à additionner des zéros. Puisque les limitations de l'espace nous empêchent d'explorer davantage les nuances et les implications de **ces** notions, nous laisserons à des experts plus qualifiés le soin de poursuivre la discussion. Toutefois, au cas où l'on serait curieux d'en savoir davantage sur l'élaboration de ces idées, il suffirait de mentionner que le professeur Intriligator a déterminé neuf domaines de questions impliquées dans la nouvelle conceptualisation de la sécurité dans un cadre global.

Je pense qu'il est **opportun** et pertinent que les Nations Unies, notamment les organes consacrés au désarmement, tels que la **Commission** du désarmement et la Première Commission, examinent, discutent et évaluent des déplacements aussi importants dans l'ordre de la sécurité globale, les idées et les concepts nouveaux ainsi que leurs incidences sur les relations Nord-Sud. La sécurité globale est renforcée quand les nations coopèrent dans leur façon

d'envisager la **sécurité** collective plutôt que lorsqu'elles investissent de maigres ressources globales dans des dépenses militaires qu'elles ne peuvent se permettre. **Même** les grandes Superpuissances peuvent s'épuiser économiquement en se livrant **avec excès** à des courses **aux armes** nucléaires et aux armes classiques. L'Organisation des Nations Unies, étant l'organe neutre qui représente le monde entier et possède **à** lui seul l'autorité **morale** requise, est l'enceinte appropriée **à** la discussion des nouvelles approches relatives à la sécurité globale.

M. VAJPAYEE (Inde) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, la délégation indienne vous félicite ainsi que les autres **membres** du Bureau à l'occasion de vos élections respectives. **Il** est réconfortant en effet de voir le représentant de la **Pologne**, pays avec lequel **l'Inde** entretient des relations étroites, présider nos travaux. Nous sommes **persuadés** que la **présente** session de la Première Commission nous permettra, sous votre direction compétente, de progresser dans nos travaux sur les questions dont est saisie la Commission. Ma délégation tient **à** vous assurer ainsi que les autres membres du Bureau de sa pleine coopération dans vos efforts en vue d'aboutir **à** des résultats positifs.

Je fais une lapalissade en disant que les travaux de la Première Commission se dérouleront cette année sur la toile de fond de changements lourds de conséquences sur la scène internationale. Récemment, les Nations Unies ont commencé à jouer un rôle plus important en tant qu'institution gardienne de la paix **sur** le plan global. L'Inde a toujours appuyé les idéaux et objectifs de la Charte et continuera d'oeuvrer au renforcement du rôle de l'Organisation dans les domaines du maintien de la paix et du **développement**.

De nombreux événements retiennent l'attention dans les domaines des relations internationales et du désarmement au cours des quelques dernières années. Le monde commence **à** s'habituer **à** vivre **à** l'abri des affrontements idéologiques. La transformation sociale, politique et économique de l'Europe orientale, le processus en cours de restructuration politique et économique et l'échec du coup en Union soviétique, l'unification de l'Allemagne et la fin de la guerre froide ont entraîné une explosion de pluralisme, de liberté et de démocratie ainsi que des espoirs d'économies de marché.

M. Vajpayee (Inde)

La conclusion des pourparlers sur la réduction des **armes** stratégiques - le Traité START - entre les **Etats-Unis** et l'**Union** soviétique est un événement historique qui prouve que **même** les questions les plus complexes peuvent être résolues si la volonté politique nécessaire existe. **Même si** les réductions START sont limitées et ne touchent que le nombre et non la **qualité** des **armes**, elles ont souligné, comme l'a fait, certes, l'accord bilatéral de 1987 sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire basés à terre, qu'il est possible d'arrêter et d'inverser la course **aux armements** nucléaires et de parvenir au désarmement nucléaire.

Des changements positifs lourds de conséquences sur la scène internationale ont malheureusement **entraîné plus** de violence, des différends d'ordre ethnique, des conflits et des courants de réfugiés. La communauté internationale devra également envisager les dangers éventuels inhérents à une division en matière de contrôle **sur** les armes nucléaires. Cela a un bon **côté** en ce sens qu'une nouvelle occasion encore est donnée aux puissances **dotées** d'armes nucléaires de débarrasser le monde de la menace nucléaire. C'est ce qui a poussé le Président Bush et le Président Gorbatchev à annoncer des propositions unilatérales de réduction des **armes** nucléaires, que mon gouvernement a accueillies avec enthousiasme. Des propositions de réductions considérables d'armes nucléaires de catégories clefs ont été faites par les **deux** pays. Nous espérons que **ces mesures** seront suivies par d'autres mesures de réduction des **armes** nucléaires plus rapides, plus profondes et plus radicales, de la part non seulement des Etats-Unis et de l'Union soviétique mais aussi d'autres Etats dotés d'armes nucléaires qui n'ont pas encore pris de mesure **significative** dans le sens d'un désarmement **nucléaire**.

Maintenant, avec la fin de la guerre **froide**, la communauté internationale peut une fois encore **mettre** en question le bien-fondé d'une stratégie basée sur la possession et l'amélioration qualitative des **armes** nucléaires. L'engagement de la communauté internationale, selon lequel les **armes** de destruction **massive** posent de graves dangers et constituent une menace pour la race **humaine** et la civilisation, est universellement reconnu. Les priorités dans le domaine du désarmement ont **été** clairement définies au cours des sessions **extraordinaires** de l'Assemblée générale **consacrées** au désarmement.

M. Vajpayee (Inde)

Malheureusement, les recommandations de l'Assemblée n'ont jamais été concrétisées dans des normes, des principes et des processus universellement acceptés permettant de traiter des dangers et d'éliminer la menace. La Conférence du désarmement, seul organe de négociation multilatéral, n'a pas pu entamer **de** véritables négociations sur l'une quelconque des questions cruciales du désarmement nucléaire.

Le bilatéralisme et le multilatéralisme ne peuvent s'exclure mutuellement, Au contraire, ils doivent se compléter, s'aider et se renforcer multilatéralement.

M. Vajpayee (Inde)

Nous saluons les nouvelles propositions de réductions des armes nucléaires annoncées par les Etats-Unis et l'URSS. Nous voudrions prier instamment tous les Etats dotés d'armes nucléaires de se hâter sur la voie de l'instauration d'un "monde exempt d'armes nucléaires".

J'ai déjà évoqué la possibilité que des Etats succédant aux puissances dotées d'armes nucléaires revendiquent une certaine autorité et un contrôle sur les armes nucléaires placées sur leur territoire, ce qui entraînerait une augmentation du nombre des Etats dotés d'armes nucléaires sans que les stocks globaux d'armes nucléaires ne connaissent la même augmentation. Il est clair que, dans le scénario de l'après-guerre froide, il convient d'examiner sérieusement les comportements, les politiques, les doctrines, les institutions et les instruments nécessaires à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Si nous voulons épargner au monde la menace d'un anéantissement nucléaire, il est impérieux que nous ne considérions plus que l'acquisition de la capacité nucléaire par des Etats "délinquants" du tiers monde est le seul danger en matière de prolifération nucléaire. Il est nécessaire de souligner, comme s'y est employé le représentant du Mexique, que des "clubs", des "groupes" et des "régimes" fermés, créés pour imposer des restrictions au commerce de la technologie, des équipements et du matériel sur une base discriminatoire ne régleront pas les problèmes de prolifération. Le seul moyen d'y parvenir est d'éliminer toutes les armes nucléaires, chimiques et biologiques du monde et de l'espace extra-atmosphérique. Nous n'y parviendrons pas par des propositions et des initiatives de réduction des armements qui ne font, en réalité, que préserver le monopole de quelques Etats sur les armes nucléaires, la technologie des missiles et les marchés exportateurs d'armes classiques. Il faut, pour ce faire, que nous renoncions à nos attitudes d'hier. D'où la nécessité pour le monde de dépasser ces initiatives limitées et d'œuvrer avec courage en faveur d'un désarmement nucléaire vraiment mondial et non discriminatoire. Cela exige que des normes identiques soient appliquées à tous les pays.

L'Inde a présenté une proposition détaillée sous la forme d'un plan d'action à la troisième session extraordinaire consacrée au désarmement. Ce plan revêt encore plus d'actualité aujourd'hui. Notre objectif est d'instaurer un ordre mondial exempt d'armes nucléaires et non violent. Nous

M. Vajpayee (Inde)

avons établi un calendrier systématique, rationnel et pratique pour parvenir à ces objectifs. Le coeur du plan d'action est l'élimination de toutes les armes nucléaires en trois **étapes** réparties sur 22 **ans**. Nous estimons **que** ces mesures doivent être mises en oeuvre avec souplesse. Nous pensons que tous les Etats - les Etats nucléaires, les Etats liminaux et les autres - devront accepter l'obligation de procéder à une réduction graduelle et contrôlée sur la voie de l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires. Nous espérons **que** nos objectifs communs bénéficieront d'un examen sérieux de ces propositions.

L'Inde a toujours été **opposée** à une approche discriminatoire vis-à-vis du Traité sur la non-prolifération. Je tiens toutefois à rappeler ici que **l'Inde** a joué un rôle de pionnier en faisant figurer à l'ordre du jour de **l'Assemblée générale** des Nations Unies la question de la non-prolifération. Avec sept autres pays, **l'Inde** a proposé en 1965 un traité sur la non-prolifération nucléaire - résolution 2028 (XX) de l'Assemblée générale - dont l'approche était globale et non discriminatoire. Malheureusement, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 1968 n'a pas permis un équilibre acceptable des responsabilités et obligations mutuelles entre les Etats dotés d'armes nucléaires et ceux qui ne le sont pas. Comme nul ne l'ignore, **l'Inde** a adhéré scrupuleusement à une politique de non-prolifération et n'a pas aidé une quelconque nation à mettre au point des armes nucléaires. Nous avons tout lieu de **nous** féliciter de notre bilan en matière de non-prolifération. Si les actes sont considérés à juste titre comme plus importants que les paroles ou les signatures, il est grand temps que le monde le reconnaisse.

Nous devons envisager les priorités en matière de désarmement et chercher à maintenir un équilibre entre les efforts déployés à l'échelle mondiale et ceux déployés à l'échelle régionale. La définition d'une **région** doit englober toute la gamme des préoccupations liées à la sécurité des pays en jeu ainsi que l'application des mesures spécifiques de désarmement proposées dans ce contexte. Il est vrai que des mesures de confiance appropriées, pour lesquelles des directives ont **été** élaborées par la Conférence du désarmement en 1988, pourraient, **si** elles étaient appliquées de façon globale, en tenant compte des caractéristiques spécifiques de la région et en se fondant sur le consensus des Etats parties au **processus**, contribuer de manière significative

M. Vajpayee (Inde)

à encourager et faciliter la réalisation des mesures de désarmement. Les nations perçoivent leur **sécurité** de façon indivisible, car une sécurité compartimentée par le biais de régions artificiellement définies ne saurait être efficace. Chaque région doit être clairement définie. Des arrangements doivent être décidés librement par les Etats intéressés, en tenant compte des caractéristiques de chaque région. Ma délégation estime que le strict respect des principes de base des relations internationales, tels que la non-ingérence dans les affaires intérieures et la non-incitation au **terrorisme**, au **sécessionnisme** ou à la subversion et des mesures de confiance appropriées qui à leur tour pourront mener à des mesures de désarmement, sont les conditions fondamentales de tout arrangement de cette nature.

L'accumulation **des** armements, qui s'est accrue du fait d'une augmentation des dépenses militaires de la part de **ceux** qui dépensent beaucoup pour leur budget militaire et des exportateurs, touche les pays en développement de deux manières : premièrement, **l'augmentation** des dépenses en armements diminue les **ressources** qui pourraient être consacrées au développement économique et à la croissance et, deuxièmement, elle ne fait qu'accroître la concurrence en ce qui concerne les dépenses engagées à des fins de défense pour répondre aux besoins de sécurité des pays en développement. L'Inde estime que des mesures devraient être prises pour inverser cette tendance tant au niveau national que mondial. L'Inde a déjà pris une mesure dans ce sens **dans** son dernier budget. Le succès de ces efforts dépendra dans une large mesure des limitations auxquelles les exportateurs d'armes peuvent soumettre leurs exportations d'armes. Il dépend **également** de la limitation de l'aide militaire à l'achat d'armes. Il conviendrait de veiller à ce que **les** armes libérées à la suite des mesures de désarmement dans une région ne **soient** pas transférées dans d'autres pays ou à d'autres organisations. A cet égard, la proposition tendant à accroître la transparence en matière de transferts d'armes grâce à la création d'un registre des Nations Unies nous paraît tout à fait opportune.

De nombreux pays et peuples à travers le monde espèrent que les mesures de limitation des armements, les restrictions et les réductions unilatérales des armes nucléaires engendreront d'importants dividendes de paix qui pourront être consacrés aux besoins de production et de **développement** des **pays en** développement. Cela, malheureusement, ne s'est pas encore produit. Ma

M. Vaipayee (Inde)

délégation voudrait demander instamment que le désarmement ne soit pas considéré uniquement comme un exercice tactique ou militaire de dissuasion mais qu'il soit situé dans le **contexte** plus large de l'élimination de la pauvreté et de la promotion du développement à travers le monde.

Pendant de nombreu~~ae~~s années, **l'Inde** a souligné, tant à la Conférence du désarmement **qu'à l'Assemblée** générale, que des négociations sur une convention interdisant l'utilisation ou la menace de l'utilisation d'armes nucléaires est la première mesure qui s'impose en vue de l'élimination de **ces armes** et de la prévention d'une guerre nucléaire. Il n'existe aucune garantie totale contre l'utilisation d'armes de destruction massive. **Les** Etats dotés d'armes **nucléaires eux-mêmes** ont envisagé l'éventualité de l'échec des systèmes technologiques dont dépendent les êtres humains et ont pria des mesures pour empêcher que n'éclate une guerre nucléaire par accident. Une convention **sur** la non-utilisation des **armes** nucléaires non seulement éliminera la menace d'un **holocauste** nucléaire qui **menace** notre planète, **mais** éliminera aussi la **justification** des armes nucléaires. Face au danger d'anéantissement général, la distinction entre les puissants et les faibles n'a plus de sens. L'idée selon laquelle une guerre nucléaire ne peut être livrée doit **se** traduire par un engagement multilatéral.

M. Vajpayee (Inde)

L'appel lancé aux Etats dotés d'armes nucléaires pour qu'ils gèlent immédiatement la fabrication de ces armes et de matières fissiles utilisées à cette fin est étroitement lié à l'idée **d'une** convention sur l'interdiction d'employer ou de menacer d'employer des **armes** nucléaires. Les matières **fissiles** récupérées au cours du démantèlement des ogives nucléaires devraient être placées **sous** contrôle international et ne devraient pas être recyclées dans la fabrication de **systèmes** d'armes plus avancés. L'élan politique, engendré par le Traité sur la réduction des **armes** stratégiques (**START**) et les récentes propositions des Etats-Unis et de l'Union soviétique de réduire davantage les stocks d'ogives nucléaires, peut être mené jusqu'à sa conclusion logique par des négociations multilatérales **destinées à** faire entrer dans le processus d'autres Etats dotés d'armes nucléaires qui jusqu'ici en sont restés à l'écart.

Une autre question concernant le domaine du désarmement nucléaire est celle de l'interdiction des essais nucléaires. Le Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires, que **l'Inde** a l'honneur de présider, a été reconstitué cette année, **sans** pour autant avoir reçu un mandat lui permettant **de** négocier un traité sur l'interdiction des essais nucléaires. A cet égard, l'Inde se félicite du moratoire unilatéral sur les essais d'armes nucléaires annoncé par le Président Gorbatchev. **Nous** invitons tous les Etats dotés de l'arme nucléaire à **annoncer** des moratoires semblables. Nous insistons pour que le Comité spécial sur l'interdiction des essais nucléaires soit reconstitué l'année prochaine et qu'il lui soit donné un mandat de négocier.

Le rapport du Secrétaire général à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale a fait clairement ressortir le fait que de nouveaux progrès **scientifiques** et techniques et leur utilisation aux fins de déployer de nouvelles **armes** et de nouveaux **systèmes** d'armes auront une incidence négative sur le climat de sécurité internationale et sur les problèmes techniques complexes qui rendront encore plus difficile la recherche de **systèmes** de vérification.

Etant donné que la connaissance n'a pas de frontière, ce qui est obtenu par quelques Etats aujourd'hui peut être adopté par beaucoup plus **d'Etats** à l'avenir. Depuis **1988**, par conséquent, la délégation de l'Inde, avec d'autres

M. Vaipayee (Inde)

délégations qui partagent les mêmes idées, a présenté une résolution qui recommande un accord **collectif** sur la renonciation à certaines voies risquant d'avoir un effet **déstabilisateur** sur la sécurité mondiale, et de vider de leur sens les limitations d'armements.

Les progrès scientifiques et techniques doivent être canalisés vers des fins pacifiques. Dans notre document de travail **sur** les technologies nouvelles et sur la course qualitative **aux** armements, **présenté** à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée **générale** consacrée au désarmement, nous avons élaboré nos suggestions en termes concrets. A la suite de l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution **45/60**, **l'Inde** attend avec intérêt de recevoir, à la quarante-septième session de l'Assemblée **générale**, un schéma d'évaluation des technologies formulé par le Secrétaire général, sur la base des critères qu'il a **proposés** dans son rapport sur la question (**A/45/568**).

A la Conférence du désarmement à Genève, l'attention continue de porter sur les négociations qui sont en cours sur les armes chimiques. Nous sommes certains que nous disposerons, pendant l'année qui vient, de la meilleure occasion de finaliser une convention mondiale universelle et non discriminatoire sur l'interdiction de mettre au point, de fabriquer, d'entreposer, de transférer et de recourir aux **armes** chimiques, sur l'élimination des stocks existants et sur l'arrêt de leur fabrication. L'Inde s'est engagée à collaborer avec toutes les **délégations** qui souhaitent achever les travaux **sur cette** convention dans le délai qui sera imparti. Ce qui reste à faire dans le domaine de la **vérification**, du respect et des **mécanismes** consultatifs devrait être réalisé sans autre **délai** grâce à une compréhension et à des **efforts** communs. Cela demande beaucoup de sagesse politique et la capacité de **surmonter** des préoccupations égoïstes ou une méfiance injustifiée à l'égard de l'attachement de l'autre à la convention.

Conformément aux tendances du scénario de l'après-guerre froide, il faut s'assurer que les Etats parties à la convention ne font pas l'objet d'un régime double, et que **toutes** les restrictions discriminatoires actuelles imposées au commerce des produits chimiques et du matériel seront éliminées lors de l'entrée en vigueur de la convention. La **convention** doit garantir le droit absolu des Etats parties de mettre au point, de fabriquer, d'utiliser, d'échanger et de transférer des produits chimiques et de la technologie à des

M. Vajpayee (Inde)

fins **pacifiques**, et ne doit entraver ni empêcher la coopération internationale dans le domaine du développement de l'industrie chimique **à** des fins pacifiques.

Nous pensons que le règlement ds cette question lors **des** négociations sur les **armes** chimiques encouragera et assurera une universalité saine **à** ia convention sur les **armes** chimiques. Avant tout, il faudrait qu'il soit universellement reconnu que ce qui est en jeu dans cette convention, c'est un plus grand bien pour l'humanité, qui ne devrait pas être compromis par des fins égoïstes à court **terme**.

La communauté internationale a reconnu que l'espace extra-atmosphérique était le patrimoine commun de l'humanité. Si les bénéfices de la **recherche** et de la technologie spatiales doivent revenir **à** tous les pays dans les domaines de la communication, de la **météorologie** et de la télédétection, l'espace extra-atmosphérique doit rester **exempt de toutes armes**. De nouveaux instruments juridiques doivent être élaborés. susceptibles de refléter la réalité politique ainsi que les nouveaux progrès techniques.

Dans un monde de plus en plus interdépendant, la structure de la sécurité internationale devrait être fondée sur **une** participation universelle, dont tous les éléments s'entre-soutiennent. Les progrès **réalisés** dans les négociations sur la convention des **armes** chimiques, **la** tendance **vers les** réductions et les coupures dans les **armes** nucléaires, et la prise de conscience de plus en plus grande que le dividende de la paix provenant de la réduction des dépenses militaires **doit** être **utilisé** au profit de la croissance dans les pays en développement sont des **événements** positifs. Cela nous amène **à** espérer que grâce **à** de nouveaux efforts et **à** des mesures plus rapides il sera possible d'instaurer un monde exempt **c'armes** nucléaires. Dans ce scénario d'après-guerre froide, il n'y a aucune place pour des notions périmées de dissuasion, d'équilibre du pouvoir et de monopole sur les **armes** nucléaires ou la technologie des missiles. Une nouvelle structure de relations internationales doit **être** fondée sur le respect de la souveraineté et de l'égalité, sur la coexistence pacifique, sur la **sécurité** pour **tous les** pays et sur les principes de la Charte des Nations Unies. Nous espérons, compte tenu du climat international favorable et de la volonté politique, que la Conférence du désarmement sera **revitalisée** et qu'elle deviendra une instance de négociation pour le désarmement nucléaire.

M. SOMOGYI (Hongrie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, **j'aimerais** commencer cette déclaration en vous félicitant chaleureusement de votre élection à la présidence de la Première Commission de l'Assemblée générale. Permettez-moi également de transmettre mes meilleurs voeux aux autres membres du bureau. Ma délégation est convaincue que sous votre direction nous allons apporter une contribution importante **à** ce qui sera selon nous une session féconde. Vous pouvez être assuré du plein appui de ma délégation dans l'accomplissement de vos responsabilités importantes.

Je ne puis conclure ces observations liminaires sans rendre hommage aux activités du Département des affaires de désarmement. Les Etats Membres sont tout à fait conscients des efforts exemplaires que fait un personnel relativement limité mais hautement motivé, dirigé avec tant de talent par Yasushi Akashi, Secrétaire général adjoint.

Il y a un an, en pleine crise du Golfe, la communauté internationale n'était pas sûre que les efforts faits pour appliquer des mesures de sécurité collective par l'entremise des Nations Unies seraient couronnés de succès. Nous avons **été** heureux de constater, après l'échec des tentatives diplomatiques en vue d'éviter la guerre, qu'il existait suffisamment de volonté collective **à** l'Organisation des Nations Unies pour aller jusqu'au bout et rétablir la souveraineté d'un Etat Membre, victime de l'agression. Cela a dissipé les doutes quant **à** la possibilité pour l'organisation mondiale d'accomplir ses fonctions, consacrées dans sa Charte, eu **égard** au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La communauté internationale peut se réjouir que l'intensité de l'évolution dans les affaires internationales, stimulée par la **crise** du Golfe ainsi que par les événements spectaculaires survenus en Europe, n'ait pas empêché les décideurs politiques et les négociateurs du désarmement d'obtenir des résultats concluants.

M. Somogyi (Hongrie)

En juillet dernier, nous nous sommes félicités d'un progrès longtemps attendu dans le domaine du désarmement nucléaire. Le Traité sur la réduction des armes stratégiques (**START**) intervenu entre l'Union soviétique et les Etats-Unis pour réduire de quelque 30 % leurs arsenaux nucléaires offensifs contribuera certainement à la sécurité mondiale. Il peut également servir de fondement solide à d'autres mesures, y compris la suppression de grandes quantités d'armes nucléaires à courte portée, qui sont une source d'inquiétude particulière pour des pays comme le mien.

Dans ce contexte, je tiens à souligner que la Hongrie se réjouit beaucoup de la récente initiative prise par le Président des Etats-Unis sur un ensemble de mesures unilatérales en matière de désarmement nucléaire et de la prompte réponse positive du Président de l'Union soviétique.

L'année dernière, de grands pas ont été franchis vers l'universalité du plus important accord de désarmement multilatéral : le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Tant l'augmentation du nombre d'Etats parties que la décision de principe de deux puissances nucléaires d'adhérer au Traité constituent des événements encourageants. L'adhésion au Traité d'Etats qui n'y avaient pas encore adhéré de même que la mise en oeuvre sans réserve de toutes les obligations par les Etats déjà parties au Traité contribueront certainement au meilleur fonctionnement du régime du TNP.

Nous croyons fermement que la réduction des arsenaux nucléaires et le renforcement du régime du TNP sont des éléments fondamentaux à l'instauration d'une Europe et d'un monde plus sûrs.

Malgré ces événements encourageants, il faut toutefois admettre qu'aucun progrès important n'a encore été accompli au niveau multilatéral. Cela demeure vrai pour la limitation des armes nucléaires et pour l'interdiction de leurs essais.

Alors qu'une interdiction complète des essais demeure une perspective lointaine, nous pouvons tirer une certaine satisfaction de la diminution du nombre des essais d'explosion nucléaire et du moratoire unilatéral annoncé récemment par l'Union soviétique.

Au début de 1991, les Etats parties au Traité sur l'interdiction partielle des essais se sont réunis à New York. La Conférence n'a remporté aucun succès, ce qui a créé un précédent regrettable. Nous sommes toujours

M. Somogyi (Hongrie)

fermement d'avis que la réalisation de progrès importants dans le domaine de la sécurité **internationale** et du **désarmement** dépend du plein consentement de toutes les parties concernées. **Le** consensus demeure donc pour nous la seule **méthode** acceptable et constructive **de** prendre **des** décisions sur des questions d'une telle dimension.

La question **d'une** interdiction des essais **nucléaires vient en** tête sur l'ordre du jour de la Conférence du désarmement. **Les** travaux accomplis cette année par l'organe **subsidaire** compétent ont démontré une fois de plus que seule une démarche par étape peut faire avancer la **cause d'une** interdiction complète des essais. Le fait de concentrer les travaux sur **certaines** questions techniques relatives à une interdiction futur⁸ - par **exemple,** les moyens éventuels de vérification - pourrait procurer suffisamment de travail au Comité spécial dans un avenir rapproché. L'adoption **d'une** telle **démarche** nous empêcherait de nous enliser dans des problèmes politiques. *Dans ce* contexte, il faudrait examiner la possibilité d'élargir le **mandat** du Groupe spécial d'experts scientifiques par l'inclusion de moyens de vérification qui s'ajouteraient aux méthodes sismiques.

L'interdiction des attaques contre les installations nucléaires reste une priorité de la politique de désarmement hongroise. Nous sommes déçus de constater que les négociations **à** la Conférence du désarmement ont encore donné de **très maigres** résultats cette année. **C'est pourquoi** nous recherchons **de** nouvelles voies et d'autres cadres pour faire avancer la question. La vingt-sixième Conférence internationale de la Croix-Rouge et du **Croissant-Rouge,** qui aura lieu à Budapest **dans les** semaines à venir, accordera, espérons-nous, un⁸ attention adéquate au problème.

La troisième Conférence des parties **à** la Convention sur les armes biologiques a été un événement important. La Conférence a **été à** la hauteur des grands espoirs suscités, et l'adoption de son important⁸ Déclaration finale peut **être** considérée comme un **succès** longtemps attendu du désarmement multilatéral. La plus importante tâche maintenant est de préserver cet **élan.** Dans **ce** contexte, de plus en plus **d'Etats** parties devraient participer au nouveau **système** de consignation rationalisé, ce qui montrerait leur intérêt véritable pour la consolidation du régime et **accroîtrait** davantage la confiance placée dans la Convention. Nous sommes **aussi** heureux de noter que

M. Somogyi (Hongrie)

la Conférence a **décidé de** réunir un groupe de spécialistes gouvernementaux pour étudier les questions et **les** problèmes **relatifs** à la vérification. Nous ne pouvons qu'espérer que l'esprit de coopération de la Conférence durera **assez** longtemps pour permettre au groupe de spécialistes de faire un travail utile.

Les changements positifs **interve**us dans les **négociations** multilatérales sur l'interdiction complète des **arme**s chimiques et sur la destruction de leurs stocks nous apparaissent aussi prometteurs. Non seulement le climat **des** pourparlers **s'est** amélioré, mais un**8** **percée** importante s'est également produite. A notre avis, ces événements ont été facilités, dans une large **mesure**, par la modification de la **politique** des Etats-Unis au sujet **des** armes chimiques. Ces **changements bienvenus**, ainsi que certaines initiatives lancées par le Président de la **France** après la guerre du Golfe, ont **été** rendus hostiles du **fait** que la guerre a clairement démontré **l'urgence** de la conclusion rapide de **la** convention sur les **armes** chimiques. Il en découle qu'il semble maintenant **possible** à tous de promettre, comme envisagé, de ne jamais recourir aux **armes** chimiques en aucun**8** circonstance. **Avec la renonciation** au droit de représailles, il est devenu possible **de** prendre un engagement inconditionnel analogue pour la destruction totale de tous les stocks **d'armes** chimiques dans une période de 10 ans.

Nous reconnaissons avec d'autres que le succès de tout accord de **désarmement** dépend d'un système de vérification approprié et concret. La **convention** sur les armes chimiques ne fait pas exception. Cette année, **beaucoup de** temps et d'énergie **a** été consacré, dans **chaque** comité spécial **compétent**, à un **système** de vérification. Les efforts supplémentaires ont abouti à la mise sur pied d'une démarche plus globale relativement à la vérification d'activités non interdites par la Convention. L'intégration de la plus grande partie concernée de l'industrie chimique internationale à un système approprié de vérification contribuera indubitablement à assurer que les installations **chimiques ne servent** réellement pas à des **activités** interdites.

Des **vérifications** régulières sont **indispensables** pour la mise en oeuvre des dispositions, **mais**, à notre avis, l'accord ne peut se passer d'un système efficace d'inspection**8** sur mise en demeure. Les principea et les modalités de

Somogyi (Hongrie)

telles **inspections** sont **sérieusement examinés** par le Comité **spécial**. L'étude **approfondie** de **ces** questions **révèle encore d'importantes divergences** de principe **chez les** parties négociatrices, et beaucoup reste à faire avant que nous **n'aboutissions** à une solution acceptable pour tous.

Mis à part 188 travaux inachevés sur la vérification, **des** progrès tangibles ont **été réalisés** sur d'autres parties du projet de convention. L'accomplissement du nouveau mandat adopté l'été **dernier** exigera d'autres efforts. Nous appuyons pleinement l'idée selon laquelle l'organe de négociations doit continuer à siéger pour atteindre l'objectif qui est de conclure la convention **en 1992**. Il faudrait peut-être tirer parti de la présence de **responsables** politiques de haut **niveau** pour **donner** un appui et un élan **politiques** supplémentaires **aux** négociations.

Le printemps dernier, les débats de la Conférence du **désarmement** ont eu lieu **dans** des circonstances complètement inédites, marquées **non** seulement par la fin de la guerre froide **mais** aussi par l'application de **réformes** longtemps **attendues** pour revitaliser la **Commission**.

M. Somogyi (Hongrie)

Nous avons pu constater d'une façon très **directe** que la **revitalisation** de la communauté internationale était manifestement en cours. Le climat **des** délibérations et la volonté de coopération se sont considérablement améliorés. La majorité écrasante des délégations ont fait preuve d'un désir sincère **de** mettre au point **des** méthodes acceptables pour résoudre les questions à **l'examen**.

Il convient à mon avis de demander instamment à toutes les délégations de ne pas se laisser aller à la tentation de considérer les mandats des groupes de travail de la Commission comme étant de tout repos. **Leur tâche est** loin d'être simple. Je voudrais souligner qu'il est temps que nous tirions tous un meilleur parti du climat international favorable.

Nous continuons d'accorder une grande importance au fonctionnement *efficace* de toutes les instances multilatérales de désarmement et nous nous *félicitons de* toutes les mesures visant à *améliorer leur* rendement. Dans cet **ordre** d'idées, nous regrettons d'avoir à signaler une **fois** de plus qu'il existe un **décalage** de plus en plus grand entre le fonctionnement de ces **instances** et **l'orientation et** le rythme **des** événements ayant une incidence directe sur la sécurité internationale. Ces **événements** nous confrontent aussi à de nouveaux défis en matière de sécurité, mais ils permettent en même temps à la communauté internationale de prendre immédiatement des **mesures** dans certains domaines.

Nous sommes fermement convaincus que l'un de ces domaines est la création d'une plus grande transparence dans les transferts internationaux d'armes classiques. À cet égard, nous nous associons pleinement à l'idée de créer un registre des Nations Unies pour les **transferts** internationaux d'armes classiques. Par conséquent, nous appuyons le projet de résolution qui y a trait **et** nous en portons coauteur. Nous sommes convaincus qu'on ne **saurait** trop insister sur l'intérêt que présente, pour **renforcer la** confiance, la création d'un tel registre destiné à suivre les transferts d'armes classiques.

Qu'il me soit permis maintenant d'attirer l'attention sur quelques questions qui revêtent une importance particulière pour un pays tel que le mien, situé dans une **région** de l'Europe qui est actuellement plutôt instable. Par nécessité géopolitique et historique, la Hongrie a toujours **poursuivi** une politique visant à obtenir une réduction effective des forces **armées**

M. Somogyi (Hongrie)

classiques Sur le continent. C'est pourquoi nous avons signé le Traité sur les forces classiques en Europe (Traité FCE) et l'avons déjà ratifié. Nous considérons ce traité comme l'accord régional Sur la limitation des armements le plus complet et le plus complexe qui ait jamais été négocié. Le Traité FCE est de la plus haute importance non seulement en raison de sa vaste portée et de son caractère **sans précédent**, mais aussi parce que c'est la **première** fois dans l'histoire depuis la seconde guerre mondiale que l'expression "blocs militaires", si souvent **utilisée** dans une Europe divisée **a été** abandonnée, pour tenir compte **des changements** considérables survenus **en Europe** et du nouveau climat politique exprimé dans la Charte **de** Paris pour une nouvelle Europe et dans la Déclaration commune des 22 Etats.

Nous sommes fermement convaincus que les **réductions** des forces négociées par les 22 **Etats** renforceront considérablement la stabilité en Europe en atteignant leurs objectifs initiaux, notamment en éliminant la **capacité** de procéder à **des** attaques surprise et à des offensives de grande envergure. Il est très important que ce **traité** entre en vigueur et soit pleinement appliqué dès que possible par toutes les **parties**, **quels** que soient les changements qui aient pu **se** produire dans certains de **ces** Etats, afin que le Traité FCE puisse correctement remplir son **rôle** et **assurer** une **sécurité** totale à tous. **Associé** aux éléments d'une nouvelle génération de mesures de confiance et de sécurité négociées à Vienne, le Traité constituera **ainsi** la base essentielle d'une **nouvelle structure** de **sécurité en** Europe.

Ayant adopté une approche complexe des questions de sécurité, le Gouvernement hongrois est **depuis** un certain temps déjà fermement convaincu que la sécurité d'un pays ne doit pas dépendre uniquement de considérations d'ordre militaire et que, par conséquent, elle ne peut **être** établie et maintenue par les seuls moyens militaires. **D'autres éléments** sont tout aussi importants pour la sécurité. L'évolution dans notre région prouve clairement que d'autres problèmes, notamment des problèmes politiques, économiques et de droits de l'homme, menacent directement la stabilité et la sécurité. En envisageant la **sécurité** de cette *façon moderne et complexe*, notre gouvernement a élaboré un concept **de** politique de sécurité, et l'**Assemblée** nationale prendra **sous** peu **les mesures appropriées**.

M. Somogyi (Hongrie)

Outre le rôle plus **important** des Nations Unies et du Conseil de **sécurité** dans le maintien de la paix et de la **sécurité**, selon ce concept nous envisageons un nouveau **système** coopératif de **sécurité en** Europe qui comprendra **des éléments** dont l'élaboration est en cours ou dont la mise au point **se** poursuit. L'un de ces **éléments** est la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (**CSCE**). Le renforcement et l'institutionnalisation progressive **de** la CSCE et le nouveau mécanisme créé par la Charte de Paris constituent un jalon indispensable **sur** la voie menant vers l'adaptation **de** notre continent aux **exigences** du XXI^e siècle. La poursuite du processus **d'Helsinki**, notamment dans 18 domaines de la **prévention** des conflits et du règlement des différends et des situations de crise, est **sans** aucun doute très **importante** et extrêmement urgente.

Un autre pilier de la nouvelle constellation européenne naissante serait constitué, à notre avis, par les institutions qui ont déjà **réussi** à mettre en oeuvre des principes et normes de caractère universel **et à** favoriser les **différents éléments** d'une véritable **sécurité**. La **coopération étroite et** efficace de la Hongrie avec **ces** institutions est l'une de nos plus hautes priorités, car **elle est** motivée par un même **respect** des valeurs démocratiques et par **des intérêts** et des **objectifs** sociaux et **moraux** analogues. C'est dans cet esprit que nous espérons renforcer encore notre activité au **Conseil** de l'Europe, signer bientôt un accord **d'association** avec la Communauté européenne, et **élargir**, approfondir et institutionnaliser notre coopération avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et **l'Union** de **l'Europe occidentale**. Nous nous **efforçons** ainsi de **créer** un **partenariat** au niveau de la **sécurité** qui, même s'il ne garantit pas pleinement la sécurité, **aidera** réellement à favoriser la **sécurité** nationale de la *Hongrie*. A **cet** égard, nous apprécions hautement les déclarations faites par **l'OTAN** et ses Etats **membres**, lesquelles soulignent la caractère indivisible de la sécurité européenne et expriment avec détermination l'intérêt direct que ces Etats portent au libre développement démocratique des pays de **l'Europe** orientale et centrale. Nous **estimons** qu'il est approprié que des **mesures** concrètes soient prises en harmonie avec ces déclarations.

Nous considérons **que** la coopération **régionale** - telle que la coopération trilatérale entre la Tchécoslovaquie, la Pologne et la Hongrie, ou la

M. Somogyi (Hongrie)

coopération entre les six pays de l'Hexagone - a également un effet stabilisateur et **bénéfique** sur l'Europe orientale et centrale et qu'elle constitue une **base** solide permettant aux Etats qui y participent d'atteindre leurs objectifs politiques, **économiques** et sociaux.

Compte tenu des **changements** radicaux intervenus en **Europe** et afin de **répondre** aux nouveaux **besoins** créés par **ces** changements, **la Hongrie** souhaite conclure de nouveaux types de traités **bilatéraux** qui énonceront les principes directeurs de nos relations avec d'autres pays **d'Europe**. Nous avons déjà signé **de** tels **documents** avec l'Italie, la France et la Pologne, et **nous** sommes sur le point d'en signer avec plusieurs **autres** pays.

Le nouveau système coopératif de **sécurité** en Europe qui apparaît est aujourd'hui mis à rude épreuve par les **événements tragiques** qui se produisent en Yougoslavie. Non seulement la crise yougoslave **déstabilise** la région, mais elle menace en outre directement la sécurité **de l'Europe** tout **entière**. La communauté internationale devrait **prendre** toutes **les** mesures **nécessaires** pour faire en sorte que les hostilités cessent immédiatement et pour **créer** les conditions permettant de régler **de** façon **démocratique**, par voie de négociations et d'une façon acceptable pour toutes **les parties** concernées, les graves **problèmes** que connaît ce pays.

M. Somogyi (Hongrie)

Dès le début, mon gouvernement a attaché une grande importance à l'initiative "Ciels ouverts" et a accueilli la deuxième partie de la Conférence à Budapest. En attendant la troisième partie, et afin de faciliter l'identification et le règlement des problèmes qui subsistent encore relativement à la conclusion d'un traité "Ciels ouverts", nous avons conclu un accord bilatéral "Ciels ouverts" avec la Roumanie. D'après notre expérience, un traité "Ciels ouverts" n'est possible que si les participants éventuels ont la volonté politique nécessaire d'encourager la confiance et la sécurité grâce à une plus grande transparence.

Une autre conclusion importante a également été tirée de cette expérience, à savoir que les vols "Ciels ouverts" peuvent avoir lieu sans entraîner de dépenses considérables et peuvent également viser des fins non militaires, comme la surveillance de l'environnement et l'évaluation des conséquences des catastrophes naturelles ou industrielles, et partant, appuyer les opérations de secours.

Nous sommes, de plus, convaincus qu'outre les autres régimes d'inspection, les vols "Ciels ouverts" pourraient également jouer un rôle utile dans la surveillance du respect des accords de désarmement déjà en vigueur et de ceux qui pourraient être conclus à l'avenir.

En général, nous sommes fermement convaincus qu'à l'avenir un régime "Ciels ouverts" plus étendu pourrait jouer un rôle important dans le renforcement de la confiance et de la sécurité fondées sur la coopération. Par conséquent, il serait non seulement utile, mais nécessaire, d'établir un régime "Ciels ouverts" multilatéral qui s'appliquerait à l'ensemble des territoires des parties si l'on veut disposer, à l'avenir, d'une structure de coopération en Europe.

Au cours de ces dernières années, nous avons pu nous rendre compte de l'utilité des activités des Nations Unies en matière de désarmement dans les domaines de l'information et de l'éducation. La diffusion des informations a été encouragée par les centres pour la paix et le désarmement qui sont déjà opérationnels sur trois continents. A la lumière des mesures concrètes de désarmement convenues et en cours d'application en Europe, et de l'intérêt manifesté pour l'échange d'expériences appropriées, il conviendrait maintenant d'envisager la création, en Europe également, d'une petite unité des Nations Unies.

M. Somogyi (Hongrie)

Un centre régional **des** Nations Unies pour la paix et le désarmement en Europe pourrait suivre l'évolution de la situation *dans* les domaines du désarmement classique régional, des mesures de confiance et de sécurité régionales et de l'application des accords de désarmement non classique. Ce faisant, cette unité répondrait aux besoins des Etats Membres en *matière* d'information et d'éducation relativement **aux** progrès réalisés **dans** le domaine du désarmement et dans celui de la mise au **point** d'un **système** de sécurité fondé sur la coopération en Europe. Elle pourrait coordonner la mise en oeuvre des activités régionales **dans** le cadre de la **Campagne** mondiale du désarmement des Nations Unies. Cette série de **tâches** clairement définies garantirait le fonctionnement efficace et dynamique du centre.

S'il était créé à Vienne, un tel centre pourrait bénéficier des **ressources** et infrastructures existantes des Nations Unies et tirer parti du vaste capital intellectuel de la communauté internationale disponible sur place. Cette solution minimiserait certainement les coûts et n'entraînerait pas **d'incidences** financières importantes.

Nous espérons que cette idée de créer un centre de **désarmement** européen sera accueillie avec sympathie et recevra une réponse positive. Lorsque les circonstances s'y prêteront, notre délégation ne manquera pas de présenter au Comité un projet de résolution sur la question.

M. KUKAN (Tchécoslovaquie) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre élection au poste important de responsabilité de Président de la Première Commission de l'Assemblée générale, à **sa** quarante-sixième session. Ma délégation est particulièrement heureuse de vous voir, vous, un représentant éminent de **la** République amie de Pologne, présider nos travaux. Nous sommes pleinement convaincu8 que, **grâce** à vos talents, vous saurez guider les travaux de notre comité vers des résultats fructueux. Je tiens **à** vous assurer que la délégation de la République fédérale tchèque et slovaque est prête à collaborer activement avec vous et avec les autres **membres** du Bureau, ainsi qu'avec toutes les délégations, en vue de parvenir **à** des résultats constructifs au cours de notre session.

En tant **qu'Etat** d'Europe centrale témoin des changements politiques radicaux qui se sont produits dans notre partie de l'Europe, nous avons

M. Kukan (Tchécoslovaquie)

déclaré, à la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale, que la session de la Première Commission se déroulait dans des conditions favorables. Cela est encore plus vrai cette année. La notion de menace d'un conflit global disparaît progressivement du vocabulaire diplomatique. En même temps, le fait que, au moment même où les anciennes structures disparaissent irrévocablement, de nouvelles structures de sécurité apparaissent dans un climat international qualitatif plus favorable, caractérisé par le nouvel ordre international, est symptomatiquement la maladie infantile de notre époque.

Dans le processus d'amélioration du climat international, l'évolution des relations soviéto-américaines a joué un rôle positif. Nous pensons que la proposition du Président Bush d'éliminer les armes nucléaires tactiques et de limiter encore davantage les forces nucléaires stratégiques, assortie de la réaction de l'Union soviétique à cette initiative, est particulièrement opportune en ce début de dernière décennie de notre siècle. En même temps, nous estimons important que les puissances nucléaires n'en restent pas là.

D'autre part, ce serait une erreur que de faire preuve prématurément de complaisance. De nombreuses preuves, même en Europe, montrent malheureusement que l'évolution future ne se fait pas et ne se fera pas sans heurts et sans problèmes. Il devient évident pour nous, en premier lieu, que la transition des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est vers une véritable démocratie ne sera ni simple ni facile.

Le processus paneuropéen joue un rôle clef et irremplaçable dans les changements en cours sur notre continent. L'adoption de la Charte de Paris pour une nouvelle Europe a mis officiellement fin à la guerre froide. Les valeurs généralement reconnues de démocratie et de liberté sont devenues prioritaires. La Charte a jeté les bases de nouvelles perspectives pour le développement de la coopération dans les domaines politique, économique, humanitaire, et de la sécurité.

Nous estimons extrêmement important que les Etats participant à la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) aient encouragé les mesures susceptibles de renforcer la confiance et la sécurité en Europe et la création d'un mécanisme pour préserver la stabilité. Nous pensons plus particulièrement à cet égard au Centre de prévention des conflits à Vienne,

M. Kukan (Tchécoslovaquie)

organe chargé de régler les **situations** d'urgence, et au Conseil des Ministres de la CSCE, qui tient **des** réunions ordinaires et des réunions d'urgence selon que de besoin. Les événements tragiques en Yougoslavie ont mis ce nouveau mécanisme à rude épreuve. Le fait que le Conseil de **sécurité** a examiné la situation et que le Secrétaire général s'en est également occupé indique que **les efforts** entrepris au sein des institutions européennes en vue de trouver une solution se sont heurtés à des difficultés. Nous espérons que les peuples de Yougoslavie trouveront un moyen de sortir de cette crise avec l'aide de la communauté internationale.

La signature du Traité sur les forces classiques en Europe est d'une importance capitale pour le renforcement de la sécurité sur le continent européen. Nous sommes heureux que les divergences concernant l'interprétation de certaines dispositions aient **été** aplanies. La Tchécoslovaquie a **été** le premier pays à ratifier ce traité.

M. Kukan (Tchécoslovaquie)

Nous pensons que ce processus sera également mené à bien dans les autres Etats parties au Traité. Nous sommes prêts à commencer immédiatement à mettre en oeuvre le Traité, et nous espérons que cette mise en oeuvre ne sera pas ralentie par la création, dans la zone d'application, de nouveaux Etats indépendants qui ne sont pas signataires de ce traité. Une réduction **substantielle** des forces armées classiques dans cette zone géographique sensible et par conséquent une réduction radicale du risque d'une attaque **surprise** ou d'opérations militaires de grande envergure va dans le sens de notre intérêt national. En ce qui concerne l'armée tchèque, **la** réduction **implique** l'élimination de 2 000 tanks, de 2 500 véhicules blindés pour le transport de troupes, de plus de 2 300 **systèmes** d'artillerie et de 100 avions de combat.

Nous notons avec satisfaction que les Etats qui participent à la Conférence sur **la** sécurité et la coopération en Europe (**CSCE**) ont déjà commencé à appliquer de nouvelles **mesures** de confiance et de sécurité figurant dans le Document de Vienne de 1990. **Il** est encore trop tôt pour tirer des conclusions de grande portée de cette démarche, **mais** nous pouvons dès aujourd'hui noter quelques faits intéressants : dans bien des cas, le nombre de soldats qui prennent part aux exercices militaires est moins élevé que prévu. Outre les inspections, les informations fournies par les Etats participants sur le déploiement, le nombre et la structure des forces armées sont utilisées, ce qui montre bien la confiance croissante qui règne entre les membres de **la** CSCE.

A propos de la **guerre** du Golfe, on a souligné le problème urgent que pose **le** transfert de **systèmes** d'armement moderne et de la technologie militaire vers des pays **situés** à l'intérieur de **zones** de tension politique élevée. Ce fait nous oblige à examiner cette question sérieusement et, à bien des égards, à changer notre façon d'aborder sur le plan unilatéral et multilatéral l'ensemble du problème de la non-prolifération. A cet **égaré**, nous appuyons les propositions des représentants du Canada, du Royaume-Uni, du Japon, des Etats-Unis d'Amérique et de la France.

Les conclusions des équipes d'inspection de la **Commission** des Nations Unies ont confirmé le bien-fondé des inquiétudes de la communauté internationale : un Etat partie au **Traité** sur la non-prolifération a violé de

M. Kukan (Tchécoslovaquie)

manière flagrante **ses dispositions**. Que cela pousse immédiatement tous les **membres** à faire davantage d'efforts pour **améliorer** le régime de non-prolifération, **son** mécanisme de contrôle et le **système** de garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA). En **même temps**, nous devons nous efforcer de prolonger le Traité sur la **non-prolifération** jusqu'en 1995 sans aucune condition préalable.

La crise du Golfe a également montré l'urgence et la nécessité de renforcer le contrôle sur **les** exportations de matériel, d'équipement et de technologies qui pourraient être utilisés **à mauvais escient** pour la mise au point et la fabrication d'armes nucléaires, chimiques ou bactériologiques. Nous nous félicitons donc du fait qu'au sein du Groupe australien et du Club de Londres, les Etats aient adopté des mesures visant **à** renforcer le contrôle sur les exportations de ces matières premières. Nous souhaitons également que le plus grand nombre possible **d'Etats**, qui sont des fournisseurs potentiels, aient accès **à ce mécanisme** de contrôle. Cependant, ces **mesures** ne devraient pas empêcher d'autres Etats de se procurer de nouvelles technologies **à** des fins pacifiques.

Le commerce libre des armes **représente** une des menaces les plus graves à la stabilité dans les régions de tension accrue et donc **à** la sécurité dans le monde entier. Nous nous associons donc aux appels lancés aux Etats pour qu'ils fassent preuve de modération dans l'exportation et l'importation d'armes classiques et de technologies modernes **à** des fins militaires et pour qu'ils appliquent ou améliorent, le cas échéant, le contrôle national des transferts d'armes classiques.*

En juin dernier, **à** New York, un groupe d'experts des Nations Unies a achevé avec succès l'étude sur les moyens de promouvoir la transparence dans les transferts internationaux **d'armes** classiques. **Ils** proposent, notamment, de créer un registre des Nations Unies pour les transferts d'armes classiques. La Tchécoslovaquie pense que cette proposition de créer un registre universel et non discriminatoire est **à** ce jour l'un des points les **plus** importants inscrits **à** l'ordre du jour de la présente session de la Première Commission.

* M. Alpman (Turquie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Kukan (Tchécoslovaquie)

A notre avis, la question de l'interdiction et de la destruction des armes chimiques est **très urgente**. La recherche d'une solution positive à ce **problème** sera un moyen de mettre à l'épreuve le prestige international de la Conférence du désarmement de Genève et sa capacité à agir. Nous pensons que la déclaration faite le 13 mai 1991 par le Président Bush sur la nouvelle façon des Etats-Unis de traiter la question des armes chimiques et l'appel **qu'il** a lancé pour intensifier les négociations relatives à la convention mondiale sur les armes chimiques afin de promouvoir sa signature rapide, constituent une demande opportune et importante destinée à relancer la Conférence du désarmement de Genève.

Pour la Tchécoslovaquie, qui ne possède pas, ne fabrique pas et ne stocke pas d'armes chimiques sur son territoire, la conclusion d'une convention mondiale **sur les armes** chimiques, à laquelle elle veut être l'une des premières à adhérer, constitue une priorité importante de sa politique étrangère visant à renforcer la sécurité mondiale, la limitation des armements et le désarmement.

Afin que la confiance règne entre **les** Etats qui négocient le texte de la convention, nous **avons** déjà transmis à la Conférence du désarmement des **renseignements** détaillés et pertinents sur le potentiel chimique de la République fédérale tchèque et slovaque. D'après ces renseignements, il est **clair** que tous **les** travaux de recherche en laboratoire **réalisés** en **Tchécoslovaquie** servent exclusivement à des **fins** pacifiques et à prévenir **les** effets négatifs des armes chimiques.

La création d'un certain **système** de garanties qui pourrait **empêcher** de contourner ou de violer de quelque façon que ce soit la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des **armes** bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction a été l'un des points **examinés** par la troisième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui s'est achevée récemment à Genève. Nous nous félicitons du **Document** final de la Conférence et nous sommes convaincus que la mise en oeuvre de ses dispositions donnera l'élan nécessaire pour renforcer cette convention. L'élargissement des **mesures** de confiance et de sécurité et le mandat souple accordé au groupe d'experts qui doit examiner les mécanismes éventuels de vérification sont des pas dans la bonne direction.

M. Kukan (Tchécoslovaquie)

La République fédérale tchèque et slovaque se félicite de chaque **mesure** prise par les puissances nucléaires en ce qui concerne la réduction des armements nucléaires et le désarmement, lesquels réduiraient sensiblement le risque nucléaire et empêcheraient la prolifération **des** armes nucléaires. Ce processus devrait éliminer quelques-unes des craintes justifiées que les pays non alignés ont **eues** dans le passé **et**, à cet égard, leur fournir des garanties de sécurité justes, équilibrées et contraignantes contre l'utilisation ou la menace d'utilisation des **armes** nucléaires **contre eux**.

La question de l'interdiction de tous **les** essais nucléaires est également délicate et urgente. Afin de clarifier notre position, je voudrais réitérer que la Tchécoslovaquie considère l'interdiction des essais nucléaires comme étant une partie importante du désarmement nucléaire. Nous pensons que la Conférence du désarmement devrait demeurer l'instance de négociation la plus appropriée à cette fin. Le mandat du Comité **spécial** devrait être suffisamment souple pour permettre d'examiner tous les aspects politiques, techniques et autres de l'interdiction des essais nucléaires.

M. Kukan (Tchécoslovaquie)

Nous sommes bien conscients en même temps des importantes divergences d'opinion et d'approches à l'égard d'une interdiction complète des essais nucléaires. Ma délégation préconise une solution progressive de la question concernant l'arrêt des essais nucléaires. Nous constatons avec inquiétude que les tentatives que font certains pays pour couper le noeud gordien, c'est-à-dire régler le problème de l'interdiction des essais nucléaires immédiatement, ne sont pas réalistes. Nous jugeons également inadmissibles les tentatives faites pour rendre la prolongation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires après 1995 tributaire de la conclusion rapide du traité d'interdiction totale des essais nucléaires.

Pour progresser dans ce domaine, nous appuierons, entre autres, les initiatives visant à créer des zones exemptes d'armes nucléaires dans différentes parties du monde, en particulier une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient comme l'a proposé le Président Mubarak. Il y a également de nouvelles possibilités concernant la Confirmation du statut de l'Afrique en tant que zone dénucléarisée. Nous pensons que l'adhésion de l'Afrique du Sud au Traité sur la non-prolifération et la conclusion d'un accord de garantie avec l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) seront également reflétées dans la formulation du projet de la résolution pertinents de la Première Commission.

Une réduction importante des dépenses militaires nationales eut allée de pair avec le développement des nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale. Les dividendes de la paix sont toutefois utilisés pour des projets coûteux, mais d'une importance vitale, de transformation de production militaire en production civile. Actuellement, nous considérons que la pleine transparence des dépenses militaires est la première mesure permettant leur réduction. Nous pensons donc qu'il est inévitable que d'autres États fournissent des informations, dans le cadre du système normalisé des Nations Unies, concernant la structure et le montant de leurs budgets militaires. Le moment est également venu de réagir positivement au sein de la Première Commission aux propositions tendant à améliorer ce système.

Cette année, la République fédérale tchèque et slovaque a de nouveau fourni aux Nations Unies des informations sur ses dépenses militaires.

M. Kukan (Tchécoslovaquie)

En 1990, ces **dépenses** sont **élevées** à **1,07** milliard de **dollars** par **rapport** à **1,2** milliard de **dollars** en **1989**. Nous **sommes** **prêts** à continuer de fournir ces **informations** et **sommes** en **mesure** de les compléter.

Un changement marquant peut aussi être **constaté** dans **les travaux** de la **Commission** du désarmement de **Nations Unies**. **Les consultations intensives** menées en 1989 et 1990 pour rendre plus efficaces les travaux de cette **commission** **commencent** à donner des **résultats**. Un grand **nombre** de **nouvelles idées** nous **permettent** d'**espérer** à **juste** titre une **conclusion fructueuse** de l'examen des quatre points de l'ordre du jour actuel.

Les consultations des présidents des divers groupes de travail avec les **délégations** pertinentes avant la réunion de la Commission sont **très** utiles. En même temps que le processus nécessaire qui **consiste** à mettre les **opinions** à jour, les questions les plus **déliées** de l'ordre du jour sont **identifiées** et **des solutions** de **compromis** peuvent être réalisées.

Qu'il me soit **permis** de terminer ma déclaration en exprimant **l'espoir** que nos **délibérations** actuelles **seront couronnées** de **succès** et qu'elles contribueront considérablement aux efforts globaux **concernant** la limitation des armements et le **désarmement** ainsi que le renforcement de la paix et de la **sécurité** internationales.

M. AZIKIWE (Nigeria) (interprétation de l'anglais) : La délégation du **Nigeria** applaudit **chaleureusement** à l'élection de M. Robert Mroziewicz, de la Pologne, à la **présidence** de la Première Commission à cette session de l'**Assemblée générale**. Nous félicitons également les autres **membres** du bureau. Nous **sommes convaincus** que sous sa présidence, la Commission contribuera de façon **significative** à la réalisation des **objectifs** que nous partageons tous, à **savoir** le renforcement de la paix et de la **sécurité** internationale.

C'est avec **tristesse** que ma délégation souhaite **adresser ses condoléances** les plus sincères à la délégation du Mexique à l'occasion de la **disparition** de l'**Ambassadeur** Alfonso García Robles en **septembre** dernier, à Mexico. Nous nous rappelons avec **nostalgie** sa participation **régulière** et efficace aux travaux de cette **commission** dans le **passé**. En tant que "**Doyen du désarmement**", sa contribution exceptionnelle et son **dévouement** à la cause d'un programme global de **désarmement** ne seront jamais oubliés.

M. Azikiwe (Nigéria)

La Première Commission se réunit à une période propice où des changements spectaculaires se produisent dans les relations internationales. L'esprit de coopération qui ne cesse de croître entre les superpuissances s'est reflété dans la signature du Traité sur la réduction des armes stratégiques (START) en juillet dernier par les États-Unis et l'Union soviétique, Traité dont le but est de réduire leurs arsenaux stratégiques de 30 %. Nous saluons aussi l'annonce faite récemment par le Président Bush relative à la réduction unilatérale des missiles tactiques des États-Unis et la mesure réciproque du Président Gorbatchev. Ce sont là des efforts louables bien que l'ordre du jour de la limitation des armes stratégiques soit loin d'être épuisé.

Sur presque toutes les régions du monde, nous constatons des changements politiques tout aussi fondamentaux. Certains de ces changements sont incontestablement d'une nature très positive et augurent bien de l'avenir. Mais il y en a d'autres qui soulignent clairement les incertitudes futures et représentent donc des défis dans l'élaboration d'un nouvel ordre mondial. Bien que la forme de ce nouvel ordre mondial ne soit pas définitive, le rôle de la Première Commission pour aider à créer un consensus mondial sur les questions importantes de sécurité qui définirait cet ordre est évident. Comme le disait mon président dans sa déclaration à l'Assemblée générale le 4 octobre :

"Ce nouvel ordre mondial doit être défini collectivement, conçu collectivement et défendu collectivement."* (A/46/PV.22, p. 44)

De l'avis de ma délégation, un désarmement efficace représente donc un centre autour duquel le nouvel ordre devrait être édifié. En renforçant la sécurité à des niveaux réduits d'armement et en libérant des ressources vitales du domaine militaire au profit du domaine socio-économique, le désarmement peut favoriser la sécurité globale et en même temps accélérer le développement social, économique et écologique. En relevant ce défi, ma délégation estime que la Commission devrait examiner les questions d'un oeil critique, créer de nouvelles modalités, rejeter les stéréotypes et rationaliser nos travaux pour atteindre nos objectifs. En effet, le Nigéria

M. Azikiwe (Nigéria)

estime que, notamment au **cours** de cette **session**, nous devons être suffisamment courageux pour renoncer au "train-train quotidien" qui a dispersé notre attention, avec des discussions généralea sur **d'importantes questions** qui se terminent par **l'inaction** ou presque. Il faudrait donc que cette session soit orientée vers l'action et **réagisse** aux défis d'aujourd'hui.

M. Azikiwe (Nigéria)

Nous avons maintenant une occasion sans précédent de faire de ce nouvel ordre mondial une **réalité**. Dans ce domaine, il faut avant tout se concentrer de nouveau sur l'élimination **totale** des armes **nucléaires** dans les arsenaux des pays en tant que question prioritaire. La rivalité idéologique Est-Ouest qui a nourri la course aux armes nucléaires a maintenant cédé le pas à une nouvelle ère de coopération qui exige l'abandon d'anciennes doctrines et hypothèses régissant l'acquisition, le déploiement et l'utilisation des armes nucléaires. La mise au point et l'acquisition effrénées d'armes nucléaires de plus en plus perfectionnées ne pourraient que susciter un sentiment **d'insécurité**. En fait, cela engendrerait un sentiment de trahison parmi les "démunis sur le plan **nucléaire**" qui ont **œuvré** inlassablement et tant sacrifié pour **réaliser** un monde exempt d'armes nucléaires. C'est pourquoi nous rejetons résolument la notion et la pratique de supériorité militaire.

La question du désarmement nucléaire ne peut être **examinée** décisivement que dans le contexte d'un traité d'interdiction complète des essais. La possession et le perfectionnement continus des armes **nucléaires** ne feront qu'encourager la prolifération et, partant, menacer le régime de non-prolifération. Il n'est pas nécessaire de souligner une fois encore l'interdépendance du traité d'interdiction complète des essais et la confiance continue dans le Traité sur la non-prolifération au-delà de 1995. **Il faut aller** plus loin que les demi-mesures actuelles qui, bien qu'opportunes, ne vont pas au cœur même des arsenaux nucléaires perfectionnés existants. Le moment est **donc** venu de s'orienter rapidement vers un désarmement nucléaire global.

Pour commencer, la communauté internationale doit interdire l'acquisition et l'utilisation de toutes les armes de destruction **massive**, qu'il s'agisse des armes nucléaires, chimiques ou biologiques. Le spectre de l'utilisation des armes chimiques et biologiques lors de la récente guerre du Golfe a mis en relief une fois encore et de façon spectaculaire le besoin de conclure d'urgence une convention sur l'**interdiction** complète, efficace et vérifiable des armes chimiques. Nous notons avec satisfaction qu'après deux décennies de négociations à la Conférence du désarmement, des progrès considérables ont été réalisés vers une **prompte** conclusion de la convention. La solution, pendant l'année en cours, des questions litigieuses que sont la destruction totale des

M. Azikiwe (Nigéria)

stocks d'armes chimiques et l'interdiction inconditionnelle de l'emploi de telles armes a constitué un progrès important. Les progrès dans d'autres domaines, tels que l'assistance et la protection, ainsi que la coopération économique et technique, ont également fait avancer sensiblement les négociations. À ce stade final des négociations il est essentiel que les délégations fassent preuve de plus de souplesse et de plus de persévérance pour régler les questions difficiles qui demeurent, y compris celle de la vérification.

La Convention sur les armes biologiques intéresse également la communauté internationale, comme cela a été démontré récemment à la troisième Conférence d'examen. Outre que la Conférence a identifié les lacunes dans la Convention, elle a, dans sa Déclaration finale, soumis plusieurs propositions dont l'application intégrale par les Etats parties renforcerait la Convention.

Je voudrais souligner à nouveau que le Nigéria ne possède pas d'armes biologiques ou chimiques et n'a pas l'intention de les acquérir. Pour renforcer notre attachement aux utilisations pacifiques de la technologie chimique, et pour renforcer la conscience nationale à cet égard, le Nigéria a tenu en juillet dernier, à Lagos, un séminaire national sur l'avenir de la Convention sur les armes chimiques. L'importance que nous attachons à la convention proposée est motivée par notre désir de réaliser un accord conforme au souci de sécurité globale et, en même temps, d'assurer que le développement de notre industrie chimique ne sera pas entravé. À cet égard, je voudrais remercier le Secrétaire général adjoint du Département des affaires de désarmement pour l'appui qu'il a apporté au séminaire. Nous attendons avec impatience sa coopération dans le cas du séminaire régional africain proposé sur les armes chimiques et les mesures propres à accroître la confiance qui est prévu en 1992.

Comme le Secrétaire général l'a dit dans son 'rapport sur l'activité de l'Organisation des Nations Unies présenté à la quarante-sixième session :

"Le démantèlement de l'appareil militaire de la guerre froide devrait aller de pair avec la mise en place d'une structure crédible de sécurité régionale." (A/46/1, p. 12)

En tant qu'élément du système international, la sécurité de diverses régions du monde est cruciale pour la sécurité globale. En reconnaissant cette

M. Azikiwe (Nigeria)

interdépendance, nous devons toutefois être conscients des **caractéristiques diverses**, des **réalités** historiques et des asymétries de chaque région qui créent des problèmes d'insécurité, la suspicion ou des conflits qui leur sont propres. Des **mécanismes** locaux appropriés doivent donc être élaborés, avec l'appui actif des Nations Unies et de la communauté internationale, pour promouvoir la **sécurité**, les mesures de confiance, la prévention et la gestion des crises et le règlement des conflits dans une région donnée, sans tentative extérieure d'imposer des solutions étrangères à cette région.

C'est dans ce contexte qu'au cours de la session de la Commission du désarmement, qui s'est tenue en mai, ma délégation a participé activement à l'examen du nouveau point de l'ordre du jour, **intitulé** "Approche régionale du désarmement dans le contexte de la sécurité mondiale". Nous espérons que la session de 1992 permettra de dégager des recommandations concrètes sur les moyens de renforcer la sécurité régionale en tant qu'élément intégral de la paix globale. Nous espérons aussi que des progrès plus importants seront réalisés sur les trois autres points de l'ordre du jour de la **Commission** du désarmement qui ont trait aux **armes** nucléaires, aux informations objectives **sur** les questions militaires et au rôle de la science et de la technique dans le contexte de la **sécurité** internationale, **du désarmement** et des autres domaines connexes.

Certes, les réformes **entreprises** en 1989 par cette commission commencent à avoir un effet salubre **sur les** travaux de la Commission du désarmement, mais il n'en est pas de même de la Conférence du désarmement à Genève qui, depuis 1979, à part les progrès louables réalisés dans les **négociations** sur la Convention **sur les** armes chimiques, que j'ai déjà **évoqués**, n'a pas réussi à obtenir de progrès importants sur les questions dont elle est saisie. L'absence d'un mandat de négociation pour le Comité spécial en ce qui concerne l'interdiction des essais **nucléaires** et autres questions connexes pose de graves défis à la crédibilité future de la Conférence **du désarmement** en tant qu'instance unique de négociations multilatérales en matière de désarmement.

L'une des décisions prises au sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à Abuja, au **Nigeria**, en juin dernier, avait trait à l'application de la Déclaration de 1964 sur la dénucléarisation de l'Afrique. On se souviendra que le Nigeria, en association avec d'autres pays africains,

M. Asikiwe (Nigeria)

a présenté la résolution 45/56 A de l'Assemblée générale, adoptée le 4 décembre 1990 et en vertu de laquelle le Secrétaire général a convoqué à Addis-hbeba, en mai dernier, une réunion d'experts chargés d'étudier, du point de vue de leurs modalités et éléments, la préparation et l'application d'une convention ou d'un traité sur la dénucléarisation de l'Afrique. il convient de noter que les objectifs de la réunion sont conformes à notre attachement à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, attachement qui reste ferme et irrévocable. Ma délégation, bien entendu, aura l'occasion de faire des observations sur ce rapport en temps voulu.

M. Azikiwe (Nigeria)

Nous savons qu'un Sentiment d'optimisme prévaut dans certains milieux quant au fait que la conclusion et la signature par l'Afrique du Sud de l'accord **sur** les sauvegardes de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), après son adhésion en juillet au **Traité** sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNT), a atténué - sinon totalement supprimé - la menace que représentent le programme nucléaire de l'Afrique du Sud et la capacité militaire qui l'accompagne. **Sans aucun doute**, cela est de bon augure pour la **non-prolifération**. Toutefois, nous venons **seulement** de nous engager sur la voie qui mène à la suppression de cette menace. Le processus ne pourra aller de l'avant que si toute la gamme des installations et matériels nucléaires de l'Afrique du Sud est placée sous le contrôle des sauvegardes de **l'AIEA**.

Comme le montrent **les** événements qui se sont produits dans d'autres régions, il est absolument crucial que la **communauté** internationale coopère avec l'Agence dans ce processus si l'on veut avoir la certitude que l'Afrique du Sud respectera l'esprit et la lettre de cet accord. Nous sommes convaincus que cette **coopération** est utile **également** en ce qui **concerne** les efforts renouvelés de l'organisation de l'unité **africaine** en vue de créer une zone exempte d'armes nucléaires en Afrique et d'instaurer une paix et une sécurité durable dans notre région.

Notre conception de la **sécurité** va au-delà des **problèmes** traditionnels de sécurité militaire. Comme le reste du monde, ce dont le Nigeria - et, en fait, l'Afrique - a plus que jamais besoin aujourd'hui, c'est un environnement stable, pacifique et sûr pour assurer notre développement: la liberté et le droit de suivre la voie que nous avons nous-mêmes choisie; la création d'un système international plus équitable; **l'acquisition** de connaissances scientifiques et techniques nous permettant de répondre aux besoins croissants de nos populations, et un effort de coopération régional et international pour résoudre nos problèmes communs. C'est à la fois une question d'intérêts bien compris et de stabilité future du monde, qui exige que nous intégrions dans nos préoccupations la recherche du désarmement, de **la sécurité** et du développement, défis majeurs de notre temps.

Nous sommes à un moment de l'histoire où, pour la première fois peut-être en ce siècle, abondent les occasions de transformer les épées en charrues. Permettez-moi de réaffirmer que les changements qui se produisent dans de

M. Azikiwe (Nigeria)

nombreuses parties du monde sont tout à fait opportuns. Mais face aux défis majeurs qui nous attendent, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Nous ne pouvons pas nous permettre de voir ressurgir les vieilles tensions sous quelque forme que ce soit. Les conséquences de notre inaptitude à agir collectivement et de façon créative seraient très lourdes. En travaillant ensemble, nous pouvons à nouveau redonner espoir à l'humanité.

La séance est levée à 12 h 5.